

BULLETIN MUNICIPAL



Louna
CM2
La Lune Verte

Bonne Année 2018

BERRIC

SOMMAIRE

	Le mot du maire.....	1
	Vie communale	2-12
	Culture	2
	Affaires scolaires et périscolaires	2-3
	Voirie	4
	Vie associative et sportive.....	4
	Urbanisme	5
	Affaires sociales	5
	Sécurité et Travaux	6
	Conseil municipal	7-8
	Médiathèque	8-9
	Un nouvel élan pour Berric	10
	Concours fleurissement	11
	État civil	12
	Vie des écoles.....	13-16
	École publique La Lune Verte.....	13-14
	École privée Saint Thuriau.....	15-16
	Les associations.....	17-25
	ASBL Foot animation	17
	Gym Détente	17
	Basket-Ball EBBL	18
	Berric Sport Nature	18
	Berric Kin Ball	19
	Team Canicross 56	20
	Foyer Socio Culturel Berric Lauzach	21
	L'association des amis de la Chapelle de Kercohan	21
	La Vache Folle	22
	Krollerion	22
	Pause Comédie	23
	Les Amis de la Lune Verte	23
	Les Jonquilles	24
	Les Amis de St Jacques de Compostelle	24
	Comité de jumelage	25
	Communauté de communes.....	26
	Questembert Communauté	26
	Communiquer vos évènements	26
	Les infos diverses.....	27-33
	Le monoxyde de carbone	27
	Aide internet	28
	Espace info énergie	28
	Groupe Néo 56	29
	Point accueil écoute jeunes	29
	Salon "Arc-en-ciel"	29
	Un peu d'histoire	30
	Rénovation Monument aux Morts	31
	Fête des voisins	31
	Infos pratiques	32
	Concours de dessins	33

Voilà une page qui va se tourner...

Depuis les élections de 1989, vous m'avez sans cesse reconduit dans la responsabilité de Maire de Berric.

J'espère avoir été digne de la confiance que vous m'avez manifestée depuis ce premier mandat.



Mais je dois vous redire que je n'aurais pas pu tenir tout seul : avec les diverses équipes qui m'ont accompagné et aidé depuis le départ, nous avons fait le travail pour lequel vous nous aviez élu. L'intérêt de Berric a été protégé sans pour autant nous enfermer dans notre coquille.

La force d'une équipe tient d'abord à l'écoute des opinions diverses qui peuvent s'exprimer sur les problèmes à affronter.

Que ce soit au Conseil Municipal ou dans les actions du CCAS, nous n'avons pas toujours été d'accord, mais les uns et les autres nous avons respecté la décision prise, dans le respect de la démocratie.

Merci à tous ces conseillers qui m'ont accompagné, critiqué parfois, soutenu la plupart du temps. Nous n'avons pas à rougir du travail accompli au service des berricois.

Ceux dont on parle moins ont pourtant une grande importance : les membres du personnel communal (ATSEM et enseignants, garderie et restauration périscolaires, employés en voirie, bâtiments, fleurissement, secrétariat, médiathèque...) ont marché avec conviction dans les différentes réalisations pour lesquelles nous les avons sollicités. Je peux saluer ici leur sens des responsabilités et leur respect des consignes.

Un merci particulier aux divers Directeurs Généraux des Services qui se sont succédé durant cette longue

période : nous avons eu la chance d'accueillir à ce poste stratégique des personnes qui exerçaient pour la première fois cette responsabilité et nous n'avons jamais été déçus.

Avec des caractères et qualités différents, chacun d'eux a travaillé consciencieusement dans un bel état d'esprit : accueil, service et compétence.

Les associations, de leur côté, ont été des forces de proposition pour aider à une vie plus attrayante encore pour un service diversifié, prenant en compte aussi bien les loisirs que le partage.

Et merci à vous tous, amis berricois pour la confiance et l'amitié que vous m'avez témoignées : les différentes équipes et moi-même nous nous sommes sentis soutenus.

Le dialogue a été possible dans la plupart des cas, même si nos opinions divergeaient parfois.

Ne changez pas, gardez cet esprit !

Vous voyez bien que le travail d'un maire demande un investissement total ; c'est plus qu'un temps plein !

Ma santé ne me permet plus de poursuivre ce travail. Je démissionnerai de mon poste en début janvier après les vœux, mais je serai encore un peu présent.

Quant à vous tous, continuez sur cette route, en gardant cet esprit de fraternité, d'innovation et de service pour que Vive Berric !

André FEGEANT,
Maire de Berric



Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal
et du CCAS vous souhaitent, ainsi qu'à tous vos proches,
une bonne année 2018.

« *Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur.* »
Victor Hugo

Nous serions heureux de vous compter parmi nous lors de la cérémonie des vœux
de la Municipalité qui aura lieu à la salle culturelle de BERRIC
le Vendredi 05 janvier 2018 à 19h00.

Culture

Saison 2017-2018

La commission culture a organisé deux spectacles avec l'aide du Comité des fêtes :

- Une pièce de théâtre le 28 octobre 2017 intitulée « *L'Évangile selon Paulo* ». Deux-cents spectateurs ont pu apprécier cette pièce comique.
- Une soirée cabaret le 25 novembre 2017 en présence de la troupe « *Show Swing Girls* » et de « *La Magie de Charles* ». Une centaine de spectateurs a répondu présent.



Année 2018

Le Comité des Fêtes vous proposera de nombreuses animations sur l'année 2018 :

- Une soirée Années 80 le samedi 24 février 2018.
- Un Loto animé par Solange le samedi 17 mars 2018.
- Le 3^e Salon d'Art du 30 mars au 2 avril 2018.
- Un Fest-Noz avec le groupe Sonerien Du et le duo Blain-Leyzour le samedi 21 avril 2018.

Nous vous attendons nombreux pour ces événements.

N'hésitez pas à consulter le site internet administré par le Comité des fêtes, afin d'être informé des animations et spectacles organisés sur la commune : <http://www.berric-en-fete.fr/>

Affaires scolaires et périscolaires

Restaurant scolaire

Plus de deux-cents repas sont préparés quotidiennement par l'équipe du Restaurant Scolaire.

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, les élèves de Cm2 de l'école publique déjeunent désormais au premier service.

Cela favorise les échanges et l'entraide avec les plus petits.



Garderie

Le CCAS a financé la fin des travaux d'acoustique de la garderie (2^e salle de la garderie ainsi que les deux salles utilisées par les services de la Communauté de Communes).

Sur une proposition des parents d'élèves, **nous recherchons des bénévoles pour dispenser une aide aux devoirs aux enfants présents à la garderie entre 17h00 et 18h30.**

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Rémi JESTIN, le secrétaire général de la Mairie.

Temps d'Activités Périscolaires

Suite au succès des précédents concours, **l'équipe des TAP a organisé un nouveau concours de dessins** avec l'école privée, en vue de choisir la couverture du bulletin municipal ainsi que la couverture des agendas distribués aux habitants.

Je remercie les enfants qui ont passé du temps pour réaliser ces jolis dessins et félicitent les gagnants qui se sont vus remettre un livre.

À ce titre, les dessins de Louna et Lilou ont été choisis pour la couverture de ce bulletin tandis que les dessins de Laura, Léa et Paléma ont été retenus pour figurer sur l'agenda 2018 distribué aux habitants.

Vous pouvez admirer l'ensemble des gagnants au sein du bulletin.



Par ailleurs, en lien avec l'école publique, les élèves de Cm1 et Cm2 ont passé leur permis internet en juin 2017.

Le permis internet pour les enfants est un programme de prévention pour un bon usage d'internet à l'attention des élèves des écoles primaires. De nombreux thèmes ont ainsi pu être abordés : mauvaises rencontres, addiction aux jeux en ligne, usurpation d'identité ou encore cyber-harcèlement.

À la fin de l'après-midi, les élèves ont passé l'examen du permis Internet que tous ont réussi.

Ils se sont donc vus remettre un permis Internet afin de marquer leur engagement solennel à être des internautes responsables.

De nouvelles animations civiques et citoyennes sont proposées par l'équipe des TAP : *prévention du harcèlement scolaire en novembre 2017, recyclage et environnement en janvier-février 2018...*

Enfin, l'équipe reste investie pour faire vivre les animations au rythme des grands événements : *Halloween, Noël...*



Projet de micro-crèche

Ce projet, soutenu par la CAF et la PMI, est proposé par Madame Magalie JOSSET.

Un questionnaire sera prochainement en ligne afin de recenser les besoins en accueil collectif de jeunes enfants.

Organisation des rythmes scolaires 2017-2018

Suite au Conseil d'école, le Conseil municipal a évoqué l'organisation 2018-2019. Plusieurs possibilités ont été évoquées : maintien de l'organisation actuelle, fin des cours à 15h45 tous les jours, retour à la semaine de quatre jours...

Finalement, le **Conseil municipal a voté pour le retour à la semaine de quatre jours à partir de septembre 2018.**

Face à l'incertitude des fonds de l'état et à la fin des contrats aidés, la question du financement des

nouveaux rythmes scolaires était prédominante.

Les deux écoles de la commune adopteront donc désormais les mêmes rythmes scolaires.

La Communauté de Communes a également été avertie afin d'organiser l'Accueil Collectif de Mineurs dès le matin.

Marcelle LE PENRU,
Adjointe à la culture
et aux affaires scolaires



Voirie

Travaux 2017

Le budget d'investissement de la voirie de l'année 2018 a été consacré à l'aménagement du parking de la Place de la Poste.

Une fois les travaux des commerces de proximité achevés, nous avons préféré profiter de l'été pour aménager un parking entre les commerces et les autres bâtiments publics (cantine, garderie, salle de sports...). Cela a permis de limiter au maximum les gênes pour les services scolaires et périscolaires communaux.

Ce nouveau parking permet d'optimiser le nombre de places autour de nos bâtiments tout en assurant la sécurité des piétons.

Par ailleurs, en plus de l'entretien de la voirie (fauchage, curage de fossés, point à temps automatique), les abords de la Route de Noyal Muzillac ont été modifiés afin de garantir la sécurité des piétons rejoignant l'Allée des Châtaigniers.

Projets 2018

Nous consacrerons une partie du budget d'investissement à la réfection de la voirie communale. Nous avons préféré décaler d'une année les travaux de voirie de la Rue de la Salle Le Verger, cette rue étant actuellement très empruntée en raison des constructions de maisons individuelles. Nous n'oublions pas que des travaux sont à prévoir dans le bourg, à commencer par l'Impasse de l'Aubépine, car les constructions sont désormais achevées, puis les Allées à proximité du cimetière.

Vie associative et sportive

Convention

Un règlement intérieur existe depuis plusieurs années. J'ai souhaité proposer au Conseil municipal une convention qui liera la mairie avec chaque association qui utilise les bâtiments communaux (salle de sports, stade...).

Cette convention sera adressée aux associations avec

les formulaires de demandes de subvention 2018.

Il y est, notamment, rappelé que chaque association doit veiller à respecter les consignes de sécurité, mais aussi ne pas oublier d'éteindre les lumières et de fermer toutes les portes avant de quitter les lieux.

Terrains de foot

Les agents communaux passent beaucoup de temps à assurer l'entretien des terrains de foot.

Leur utilisation est réservée aux matchs des associations.

Pour ceux qui le souhaiteraient, un terrain est disponible près de la salle Le Verger.

Vœux

Nous avons pleinement connaissance de la chance qu'a la commune de disposer d'un tel tissu associatif.

J'espère que les associations seront nombreuses lors des vœux de la municipalité **le 5 janvier**, car ces vœux représentent toujours l'occasion de vous remercier pour votre investissement.

Gérard CROLAS,
Adjoint à la voirie et à la vie associative et sportive



Questembert Communauté - PLUi

L'intégralité des rencontres communales consacrées aux zones naturelles et agricoles se sont terminées le 31 octobre dernier. Cette étape a permis de traiter finement la question des zonages agricoles et naturels ainsi que l'ensemble des prescriptions liées telles que les Espaces Boisés Classés ou encore les haies à préserver.

Les prochains CoPil vont nous permettre d'affiner les éléments réglementaires et composer au fur et à mesure, la partie règlement de notre PLUi.

Sur les éléments liés à l'environnement, le syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust va prochainement nous faire retour de la trame des haies bocagères réalisées sur les 10 communes où le syndicat est intervenu. Cette trame sera intégrée au zonage tout comme les bâtiments recensés pour le changement d'affectation.

Pour des questions d'organisation optimale, le cabinet Citadia va nous laisser jusqu'à la mi-février 2018 pour que les communes puissent apporter des ajustements au projet, sans évidemment remettre en cause les principes du PADD. Cela peut donc concerner des ajustements à la parcelle sur le projet de zonage, repérage de bâtiments pour changement d'affectation, organisation des OAP, classement EBC...

L'arrêt de projet est prévu aux alentours d'avril 2018. Cette étape signifie que notre projet est intégralement achevé, autant sur les éléments graphiques (plans) que pour la partie réglementaire et toutes les annexes.

L'arrêt de projet va nous conduire à la phase d'enquête auprès des Personnes Publiques Associées (Département, CCI, Chambre d'Agriculture) dans un premier temps, puis d'enquête publique durant un mois et demi. Cette enquête publique va permettre au commissaire enquêteur mandaté d'émettre un avis sur notre projet de territoire avec d'éventuelles recommandations à intégrer ou non dans notre PLUi.

Suite à cette étape d'enquêtes, **notre PLUi pourra être approuvé par le Conseil Communautaire fin 2018 ou début 2019** et deviendra, dès lors, opposable aux tiers de plein droit.

Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à consulter le site internet
de la Communauté de Communes :
<http://www.questembert-communaute.fr/>

Berric

40 permis de construire ont été déposés au 30 novembre 2017, dont 26 pour des constructions de maisons individuelles.

Nous nous situons donc pleinement dans les objectifs fixés par la modification du PLU de 2012 qui a ouvert à l'urbanisation plusieurs secteurs et permis la création de trois nouveaux lotissements : *Les Jardins de Kerfranc, l'Orée du Bourg et Le Domaine du Verger II*.

56 déclarations préalables et 76 demandes de certificats d'urbanisme, ont par ailleurs, été déposées en mairie.

Pour tout renseignement relatif à l'urbanisme (demandes d'informations préalables, dossiers en cours, etc.), Annaïg LE TREHUIDIC vous renseignera à l'accueil de la mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Une fois enregistré en Mairie, votre dossier est transmis à Vannes Agglo pour instruction.

En tant qu'adjointe à l'urbanisme, je reste également à votre disposition pour aborder votre projet lors d'un rendez-vous.

Affaires sociales



Le repas annuel des aînés a eu lieu le dimanche 15 octobre. Une centaine de personnes était présente, dont huit nouveaux dont nous saluons l'arrivée !

Le Centre Communal d'Action Sociale a financé la fin des travaux d'acoustique de la garderie. Il a également financé le premier spectacle de Noël réservé aux écoles du 21 décembre.



Enfin, il faut savoir que les membres du CCAS assurent également la gestion de près de 30 logements sociaux sur la commune et assurent la distribution mensuelle de colis alimentaires grâce à la banque alimentaire.

Marie-Thérèse PEDRONO,
Adjointe à l'urbanisme et aux affaires sociales



Sécurité

Priorité à droite et limitation de vitesse : Généralisation sur la RD 7

Contexte

Je sais que la décision peut laisser froid certains habitants, en inquiète d'autres.

Une règle unique s'applique depuis fin novembre à l'ensemble des carrefours (hors ronds-points et l'intersection venant du "Le Gorrvello" : **la priorité à droite**.

La municipalité souhaite, sur ma proposition, ainsi réduire la vitesse dans la commune.

« *Quand il y a des panneaux cédez-le-passage, les gens qui roulent sur la route prioritaire vont plus vite car ils se sentent protégés. Avec ce changement, nous souhaitons inciter les conducteurs à être plus vigilants et à lever le pied* ».

La priorité à droite

Un outil parfois oublié :

- Permet de faire ralentir tous les usagers.
- Une responsabilité mutuelle des usagers.
- Une attention accrue des usagers sur leur environnement.
- Un coût d'aménagement modeste au regard d'autres types d'aménagements.
- Une mise en place rapide qui ne nécessite pas de travaux complexes.



Expérimenter pour mieux diffuser

- Observation du comportement des usagers (vitesse, ralentissement).
- Une opération réalisée en concertation avec les services des routes du département.
- Une expérimentation annoncée pour 2 mois (décembre 2017 février 2018).

Communication

- Un dispositif adapté Pose de panneaux en entrée de zone pour indiquer le changement de régime de priorité.
- Réalisation d'un communiqué de presse relayé en commenté par la presse locale.
- Distribution d'une information sur le panneau à message variable.

Travaux

Travaux 2017

Après avoir suivi le chantier des commerces de proximité, le responsable des bâtiments a été mobilisé par les travaux de peinture des bureaux de la mairie et surtout par la rénovation du restaurant scolaire. Ces derniers ont permis de créer des vestiaires pour le personnel et de rénover l'ensemble

des sanitaires de la cantine.

Après l'été, suite à la fermeture du restaurant "Pause Récré", les services techniques se sont attelés à le rénover en vue de sa location pour un futur commerce.

Projets 2018

En lien avec la commission Vie Associative et Sportive et l'Association Sportive Berric Lauzach, nous travaillons sur un projet de création de nouveaux vestiaires au Stade du Verger.

Par ailleurs, l'Agence Postale Communale sera prochainement rénovée afin de garantir un meilleur confort pour les usagers.

Enfin, la réfection du mur du cimetière est assurée par Guénhael, qui est venu renforcer l'équipe des services techniques en août 2017.



Adil MEZZOUG,
Adjoint aux travaux et aménagements

Extrait du registre des délibérations Séance du 13 Septembre 2017

Mise à jour du tableau du Conseil municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Madame Stéphanie BEBIN a remis sa démission du Conseil municipal. Il l'a remercié pour son investissement durant ces trois années.

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau du Conseil municipal et d'intégrer Monsieur Patrick LEPAGE au rang n°19.

Personnel communal : apprenti - dérogations pour travaux

Le Conseil municipal décide de valider les dérogations aux travaux réglementés pour l'apprenti « espaces verts » âgé de moins de 18 ans.

Stade du Verger : projet de nouveaux vestiaires

Le Conseil municipal décide de retenir la proposition d'honoraires du Cabinet PI'ERRES Associées pour le projet de nouveaux vestiaires au Stade du Verger.

SIAEP : rapports sur le prix et la qualité des services

Le Conseil municipal décide de prendre acte et d'approuver le rapport sur le prix et la qualité des services Eau Potable, Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif du SIAEP pour l'exercice 2016.

Questembert communauté : rapport d'activités - service déchets

Le Conseil municipal décide de prendre acte et d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité

du service déchets de 2016.

RODP et ROPDP Gaz 2017

Le Conseil municipal décide de fixer le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz (RODP) à 413€, de fixer le montant de la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public Gaz (ROPDP) à 144€ et d'émettre un titre de 557€ au titre de la RODP et de la ROPDP 2017.

Club Athlétique de la Région de Questembert : demande de subvention

Monsieur le Maire a donné lecture au Conseil municipal du courrier du Club Athlétique de la Région de Questembert sollicitant une subvention pour financer les déplacements sportifs d'une licenciée domiciliée sur la commune.

Le Conseil municipal décide de ne pas octroyer de subvention au CARQ.

Questembert Communauté : fonds de concours ADS

Monsieur le Maire propose de délibérer sur un fonds de concours visant à compenser la dépense supplémentaire que représente la fin de l'instruction par les services de l'état de l'ADS (autorisation du droit des sols).

Le Conseil municipal décide de solliciter un fonds de concours de 12 152.00€ à Questembert Communauté.

Extrait du registre des délibérations Séance du 18 Octobre 2017

Mise à jour des commissions communales et intercommunales

Le Conseil municipal décide de mettre à jour la liste des commissions communales et intercommunales suite à l'arrivée de Monsieur Patrick LEPAGE au sein du Conseil municipal.

Programme Départemental pour investissement sur la voirie Communale et rurale 2018 : demande de subvention

Le Conseil municipal décide de programmer des travaux de voirie pour 2018 et de solliciter auprès du Conseil Départemental du Morbihan une subvention aussi élevée que possible.

Amendes de police 2018 : demande de subvention

L'adjoint à la sécurité présente le programme des amendes de police

2018.

En raison du constat d'une vitesse excessive à l'entrée du bourg entre la Rue de Lauzach et la Rue du Verger, il est proposé de réduire l'entrée dans l'agglomération par deux îlots ou jardinières de chaque côté de la voie, contenant le panneau "Beric". Cette réduction serait accompagnée par un marquage horizontal.

Le Conseil municipal décide de présenter une demande de subvention au titre des amendes de police 2018 auprès du Conseil départemental dans le cadre du projet défini ci-dessus.

Décision modificative n°1 :

extension éclairage public et achat véhicule.

Le Conseil municipal décide de prendre une décision modificative afin de prendre en compte les travaux

d'extension du réseau Éclairage Public pour les commerces et l'achat d'un véhicule pour les services.

Personnel communal : subvention COSI et prime de fin d'année

Le Conseil municipal décide d'attribuer une prime de fin d'année aux agents communaux en fonction du temps de travail et des heures effectuées sur l'année et d'accorder une subvention au Comité d'Œuvres Sociales Intercommunal.

Demande d'emplacement pour crêperie ambulante

Le Conseil municipal décide d'accorder les jeudis matins un emplacement, à titre gratuit, pour Madame TOURET aux côtés du poissonnier, pour une crêperie ambulante.

Extrait du registre des délibérations Séance du 15 Novembre 2017

Questembert communauté : reversement de la taxe d'aménagement

Le Conseil municipal décide de se prononcer sur le reversement à Questembert Communauté de 100 % de la Taxe d'aménagement perçu par la commune pour des équipements publics à la charge de Questembert Communauté et ce à compter du 1^{er} janvier 2018.

Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal quant à l'exercice du droit de préemption urbain sur la maison située au 18 Place de l'Eglise.

Le Conseil municipal décide de proposer à Monsieur le Maire de faire valoir le droit de préemption urbain et de l'autoriser tous les documents nécessaires en vue de l'exercice de ce droit de préemption urbain et de l'acquisition de la maison.

Cimetière : tarifs columbarium

Le Conseil municipal décide de revoir le tarif des cases columbariums à 595€ (concession de 15 ans comprise).

Salle de sports : convention avec les associations

Le Conseil municipal décide de valider la convention de mise à disposition des locaux présentée par l'adjoint

en charge de la vie associative et sportive, et d'étendre cette trame à l'ensemble des équipements publics en l'adaptant à chaque association.

Salle culturelle : refacturation des interventions

Le Conseil municipal décide de modifier l'article 4 du règlement intérieur de la salle culturelle pour y ajouter la facturation de l'intervention du personnel aux locataires de la salle si cette intervention n'est pas justifiée ou si elle résulte du non-respect des dispositions du règlement intérieur.

Rythmes scolaires : organisation 2018-2019

L'adjointe aux affaires scolaires informe le Conseil municipal que le Conseil d'école s'est réuni le 7 novembre 2017.

Chaque conseiller s'est exprimé sur les possibilités d'organisation du temps scolaire sur l'année 2018-2019. Le Conseil municipal décide de revenir à la semaine de quatre jours pour l'année scolaire 2018-2019.

Psychologue scolaire : demande de subvention

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 150€ au RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) géré par la Mairie de Questembert sur présentation de justificatifs de dépenses.



Le Conseil Municipal
Décembre 2017

Patrick LEPAGE,
Conseiller municipal



Médiathèque

Défi "KAPLA"

À la fin des vacances d'été, un après-midi « Défi Kapla » était organisé à la médiathèque. Une vingtaine d'enfants ont participé à la construction de la plus haute tour et autres constructions... L'après-midi s'est clôturé autour d'un goûter bien mérité !



« Prix des Incorruptibles »

Cette année encore, la médiathèque a proposé aux 2 écoles de participer au « Prix des Incorruptibles ». Chaque niveau de classe a donc reçu un lot de 5-6 livres offerts par la médiathèque. Bonnes lectures à tous les élèves qui doivent voter pour leur livre préféré, avant la proclamation du palmarès national, début juin !

Prix Littéraire Cézam (des Comités d'Entreprises et médiathèques partenaires)

Lisez, partagez, votez.

Lire la sélection des 10 romans.

La remise du Prix Cézam a eu lieu en novembre. Au classement national, Hubert François pour son roman « Dulmaa » a reçu le premier prix. C'est l'histoire d'une épopée sauvage, entre tradition et modernité, humour et spiritualité, qui va faire de l'héroïne, une légende vivante.

Au niveau régional, le roman « Désorientale » a obtenu le plus grand nombre de voix.

Ateliers d'Écriture

Depuis le mois de Novembre, la médiathèque accueille chaque semaine deux groupes "d'écrivains" amateurs en alternance. Proposés par l'association « **Les mots passants** » et animés par Stéphanie MAÏERON, ces rendez-vous d'écriture sont ouverts à un public adulte et adolescent.

L'objectif de ces rencontres : jouer avec les mots, inventer des histoires et découvrir mille et une façons d'écrire... tout en s'amusant !

Informations et inscription :

06 87 01 18 86

stephanie.maieron@gmail.com



Ressources numériques

Questembert Communauté propose et finance depuis octobre 2017 un nouveau service aux abonnés* des 13 médiathèques municipales ou associatives du territoire : **des ressources numériques en ligne disponibles 24h/24, 7j/7**. Accessibles depuis n'importe quelle connexion à Internet et sur tous supports (pc, tablette, smartphone) via le site du réseau des médiathèques, elles complètent les collections déjà présentes dans les médiathèques du réseau.

www.mediathèques.questembert-communaute.fr

*Questembert Communauté est abonné à ces ressources payantes pour une durée d'1 an à compter d'octobre 2017 et se réserve le droit de reconduire son abonnement en fonction de l'utilisation et avis des usagers.

Enfin, je vous informe que vous pouvez profiter du wifi à la médiathèque depuis le 24 novembre. Pour cela, il suffit de s'adresser à l'accueil muni de votre téléphone, tablette, etc.

*Marie-Paule et toute l'équipe des bénévoles
vous souhaitent de joyeuses fêtes et de très belles lectures.*

Spectacle musical



Spectacle musical

«Voix-Là»

Concert-spectacle jeune public par Agnès Crouinié (Enfance et musique)

Une musicienne vocale, parle, chante, joue de la matière sonore avec des objets du quotidien, des instruments de musique, ou des objets diffusant de la musique. Faisant feu de tout bois, elle déroule une partition ludique et imprévue dont nous suivons chaque instant. Chant, bruit, rythme, écho, silence, j'ai l'impression joyeusement... Voix-Là est un concert à voir et à entendre.

Jeune public dès 6 mois à 4 ans

Durée : 30 min - Gratuit - Sur inscription

Samedi 07 avril à 10h30 - Berrie

Un nouvel élan pour Berric

Taxe foncière

L'exonération de cette taxe est supprimée à compter du 1^{er} janvier 2018 pour les constructions nouvelles.

Les constructions achevées après cette date seront taxées. Ce sujet n'a pas fait l'unanimité au sein du conseil, seuls 12 élus sur les 19 présents ont approuvés cette proposition.

En année de croisière, 25 permis environ sont déposés. Pour la plupart, ce sont des jeunes investisseurs.

Ce n'est pas tant le montant de la taxe qui fait débat, mais le signal envoyé aux nouveaux arrivants.

Nous regrettons cette décision.

Les écoles : rien n'est gagné...

Même si la population de Berric continue d'augmenter, la situation des écoles reste assez fragile.

L'an passé l'école publique se voyait attribuer une septième classe. Cette même classe étant supprimée à la rentrée 2017...

Pour l'école privée Saint Thuriau, l'ouverture d'une 5^{ème} classe a été obtenue à la rentrée 2017.

Cette ouverture avait déjà été obtenue par le passé mais cela n'avait pas tenu.

Il reste donc difficile de stabiliser les effectifs de nos écoles. D'où la nécessité d'avoir une politique ambitieuse en direction des jeunes ménages pour leur permettre de pouvoir s'installer à Berric.

L'un des leviers pourrait être de jouer sur les taxes comme évoqué.

Soutenons nos associations

À chaque vote des subventions aux associations, le même débat. Certains élus ne mettent pas au même plan d'égalité les adhérents de Berric et ceux des communes extérieures et proposent d'attribuer une somme moindre par adhérent extérieur. Or ces adhérents appartiennent à des associations berricoises et représentent la commune lors de compétitions, de manifestations...

Nous pensons que la commune doit aider et soutenir les associations berricoises. Il est important d'être transparents sur cela, pour nous : 1 adhérent = 1 aide

De plus, régulièrement des berricois s'illustrent dans des championnats nationaux voir même internationaux. Il est également important que la commune puisse les soutenir. Là encore le même débat... Que pèse une petite aide dans un budget communal ?

Nous avons la chance d'avoir des associations dynamiques et diverses, des sportifs qui portent haut les couleurs de la commune. **Aidons- les avant tout !**

Questembert Communauté

Depuis plusieurs mois le PLUi demande beaucoup de temps et d'implication. Ce dossier doit aboutir en 2018. En ce moment, chaque commune peaufine ses règles. Celles-ci seront identiques et opposables à l'ensemble du territoire. Ne nous fixons pas des critères trop restrictifs au risque de ne pouvoir les respecter. Nous devons réussir à trouver un équilibre entre constructions nouvelles, maintien des hameaux, agriculture, environnement... Une écoute attentive, le respect de chacun et une bonne connaissance de sa commune sont des gages de réussite dans ce genre de dossier.

Le rôle d'une communauté de communes est d'unir ses moyens pour être en capacité d'offrir à l'ensemble des concitoyens les mêmes prestations quel que soit le lieu d'habitation. QC est composée de 13 communes dont une principale, QUESTEMBERT.

Les élus des communes périphériques œuvrent beaucoup plus dans le sens du bien vivre ensemble. La ville principale aurait tendance parfois à oublier ses partenaires (ex: il est normal que le transport des jeunes hors Questembert soit en partie à la charge des parents.)

La raison invoquée est que la taxe d'habitation est plus élevée à Questembert...chacun jugera. Il est difficile dans ces conditions d'avancer. Le rôle d'un élu communautaire est de penser territoire.

François Mitterrand disait :

"Un avenir cela se façonne, un avenir cela se veut"

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonheur pour l'année 2018.

1 ^{er} prix	DOUSSET Laurence	13 Route de Kerivean
2 ^e prix	BLIN Louis	1 Clos Er Lann
3 ^e prix	LARGEMENT Claude	Le Scodeguy
du 4 ^e au 22 ^e prix (par ordre alphabétique)	BOLLAERT Patrick	6 Clos Er Lann
	COQUET MARYSE	7 Allée des Frênes
	C-STATION	12 Rue du Verger
	DACHEUX Florence	3 Allée Avel Sterenn
	DANIELO Denise	Kercohan
	GEFFRAY Jean-Marie	19 Route Bray
	GUILLERON Philippe	3 Guervaleau
	GUILLOTIN Madeleine	5 Route de Kerivean
	HABIG Joel	5 Bray
	LANGLAIS Gisèle	Kereran
	LE BOT Christian	Bray
	LE BOULHO Michel	Impasse Ker Anna
	MOREAU-CADOR Nicole	4 Allée des Hortensias
	PARENTY Bernard	Guervaleau
	PICHON Daniel	16 Rue Ker Anna
	PICHON Jean-Pierre	16 Rue du Verger
SIMON Lucien	8 Allée des Chênes	
TOUBLANT Roselyne	Le Guern	
TRIBALLIER Albert	Belmont	

Naissances	Date
Mewen PETRAZOLLER	25/12/2016
Malo PILON	02/01/2017
Loevan BEGOT	05/03/2017
Liam MORICE	04/04/2017
Léa THIBOULT	09/04/2017
Timéo LE PENHUIZIC	26/04/2017
Mia PILIA	10/05/2017
Sacha LE SOMMER MARY	10/05/2017
Chloé JEHENNE	11/05/2017
Youlan LE LUEL	16/05/2017
Erwann LEMONNIER	23/05/2017
Thaïs MAUGUEN	07/07/2017
Samuel EVEN	02/08/2017
Eléna ROUSSEAU	25/08/2017
Ivane CADORET	28/08/2017
Thobias CHATELAIS	19/09/2017
Opaline GIRERD LEBECQ-BUQUET	21/09/2017
Axel Rémy Roland BALÉ DUVAL	16/11/2017
Lyam Damien LÉOST	19/11/2017

Mariages	Date
Adrien HACQUET et Coralie LATTEUX	11/02/2017
Florian WINCKLER et Justine DRUMARE	01/04/2017
Benoit CADOR et Nicole MOREAU	03/06/2017
Renan GAUDICHE et Solange VERHILLE	03/06/2017
Gauthier ORTNER et Pauline GIRARD	17/06/2017
Marutua TAUIRA et Carla PAREDES MARTINEZ	24/06/2017
Damien MAILLARD et Laura GUERCHET	01/07/2017
Tanguy LE LUHERNE et Anais KUSTRE	12/08/2017
Frédéric GOULAY et Stéphanie PILON	14/08/2017
Hubert BESNARD et Céline DESNOË	25/08/2017
Pascal SACHET et Marie DABO	02/09/2017

Décès
Danielle BREILLET-BARRÉ
Patrick LE BARILLEC
Raymond BERTHO
Thérèse LE PAVEC-VALY
Youlan LE LUEL
Armand GUILLOTIN
Joséphine GRIGNON-LE FALHER
Lucien LE NEVE
Jean-Pierre MAHIEU
Anne Marie LE GOUESTRE-LE NEVÉ
Paulette GOUYER-MOREL
Ginette GUINARD-NANCEY

Rentrée scolaire

L'école la lune verte a fait sa rentrée avec **160 élèves** répartis dans les 6 classes suivantes :

- une classe de TPS/PS/MS avec Muriel DEFIOLE
- une classe de MS/GS avec Estelle LE PRIOL
- une classe de GS/CP avec Brigitte SALOU
- une classe de CE1/CE2 avec Dominique PENPÉNIC
- une classe de CE2/CM1 avec Estelle VIGOUROUX
- une classe de CM1/CM2 avec Magali BRIENT et Vanessa GUILBAUD

La direction d'école est assurée par Magali BRIENT.

Développement

L'école poursuit son développement grâce à la stabilité de ses effectifs et de son équipe pédagogique. De multiples projets seront à nouveau proposés, ils seront en partie soutenus financièrement par l'Amicale des Amis de la lune verte.

Les travaux d'installation du portail sécurisé à l'entrée de l'école devraient débiter fin 2017.

Autant de chances pour développer l'épanouissement personnel et citoyen de chaque enfant dans un environnement sécurisé.



Le projet fédérateur de l'année sera : LE CINÉMA



Pour cela, chaque classe travaillera dans différents domaines :

L'art du spectacle et la littérature

Les 6 classes réaliseront des courts métrages en collaboration avec des professionnels de l'image après élaboration collective d'un scénario en classe.

La projection des films aux familles aura lieu en juin.

Les classes du CE1 au CM2 se rendront 2 journées au Futuroscope en mars prochain pour découvrir entre autres, les métiers de l'image.

Les 6 classes assisteront à nouveau à la projection de 3 films au cinéma IRIS et participeront au prix des incorruptibles : chaque élève élira le livre qu'il préfère parmi une sélection nationale.



Les nouvelles technologies

Chaque classe est dorénavant familiarisée à l'utilisation des VPI.

Le LSU, livret scolaire unique, devrait être accessible aux parents par voie numérique au courant de cette année scolaires.

Le sport

La classe natation est reconduite pour les élèves de CP et CE1 à partir de mars 2018.

Une rencontre sportive dans le cadre de la liaison école-collège sera organisée pour les CM.

L'anglais

L'apprentissage de l'anglais est assuré à partir du CP.

L'éducation à la citoyenneté et au bien vivre ensemble

Des débats philosophiques sont organisés, ainsi qu'une sensibilisation à la sécurité routière et à la vigilance de l'usage d'internet et des réseaux sociaux.

Les gestes de premiers secours seront enseignés aux CM2.



C'est donc une année très riche qui nous attend, avec un programme pédagogique varié, qui renforce l'approfondissement des objectifs déjà engagés sur l'ouverture au monde et à la culture.

Journée Porte ouverte

La porte ouverte de l'école sera organisée le **vendredi 25 mai**. Elle sera l'occasion de présenter les travaux des élèves, de rencontrer l'équipe enseignante et de procéder à l'inscription des futurs élèves pour l'année 2018-2019.

Il est possible aussi de prendre rendez-vous dès janvier, pour une éventuelle inscription, par téléphone au **02 97 67 01 75 (le lundi)** ou par mail : **la-lune-verte@wanadoo.fr**

Présentation de l'école

L'équipe éducative

PS / MS : Isabelle LEVRAUD

GS/CP : Céline TASCAN (lundi et mardi) et Stéphanie MAFFIODO (jeudi et vendredi)

CP/CE1 : Véronique LE FALHER (mardi, jeudi et vendredi) et Jérémie BRIEUX (lundi)

CE2 : Myriam PICHON

CM1/CM2 : Victoire DENIGOT et Claire MENEZ

(jeudi pour la décharge de direction et vendredi)

+ Cécile SCHILLE-RONDOUIN en poste d'adaptation qui permet de venir en aide aux enfants qui ont des difficultés passagères.

Bureau de direction

Je suis à votre disposition tout particulièrement le jeudi toute la journée au bureau de direction.

Merci de prendre rendez vous au **02 97 67 00 73**

ou eco56.stth.beric@enseignement-catholique.bzh

Le personnel de l'école

Cette année, de nouvelles personnes sont à compter parmi le personnel de l'école :

- Mme Justine MAHE, AVS.
- Mme Solenn Le GUILLOUX , ASEM, en classe de PS/MS
- Mme Coraline OLIVIER, ASEM, en classe de PS/MS
- Mme Fabienne DE COSTER, ASEM en classe de GS/CP et garderie et entretien des locaux.



Comme chaque année, l'école a cœur à favoriser la coopération entre élèves et entre les grands et les petits. Cette année, nous avons commencé l'école un peu avant l'heure afin de partager ensemble un moment de convivialité et de créativité. (Pique-nique géant dans la prairie enseignantes et élèves, jeux, activités artistiques, ...).



Projets 2017-2018

Le projet mosaïque

Mr PISANI, artiste mosaïste de La Roche-Bernard, va intervenir à l'école dans toutes les classes, de la PS au CM2 afin de créer avec les élèves des mosaïques qui seront posées sur les murs extérieurs de l'école. Ce travail sera réalisé par les enfants eux-mêmes !

Inauguration de la mosaïque prévue lors des portes ouvertes de l'école le vendredi 25 mai 2018.

Correspondance avec des élèves de CM avec ceux d'une autre école en Irak.

Liens Collège St Joseph de Questembert

- Ateliers philosophie pour les élèves de la maternelle au CM2 avec des collégiens et professeurs de français.
- Cours d'allemand une semaine sur 2 pour les CM2 avec Mme SEIGNARD, professeur au Collège.
- Course d'orientation pour les CM.

Thème de l'année : le développement durable

- Sensibilisation au tri des déchets, à la nature, ... intervention de la communauté de communes.

- Participation des élèves de CM1 CM2 au projet biodiversité. Les élèves vont photographier tout au long de l'année les animaux, insectes... qui se trouvent au sein de l'école et feront des observations, des fiches d'identité qu'ils inséreront sur un site.
- Création de cabane à oiseaux avec la participation de parents d'élèves. Un grand merci !
- Intervention des jeunes agriculteurs pour les CM.

Des activités renouvelées

Activités culturelles en lien avec la municipalité et la communauté de Communes de Questembert.

- Poursuite des échanges avec la bibliothèque. Les élèves s'y rendent le vendredi une fois par mois, par classe. Ils y empruntent un livre.
- Participation au prix des incorruptibles.
- Participation au Récré hall à la ferme à Questembert.
- Spectacle de Noël offert par la mairie le 21 décembre.
- Spectacle de Noël de la communauté de communes le 8 décembre pour les élèves de maternelle.
- Spectacle de la communauté de communes, pour les élèves du CP au CM2, en début d'année.
- Séances de cinéma offert par l'OGEC.

Une école sportive

- Piscine pour les élèves de CP au CE2 début décembre (10 séances).
- Rencontre sportive pour tous les élèves avec les écoles du réseau de Questembert.
- Initiation au kin ball.
- Exploitation du matériel UGSEL tout au long de l'année;
- Parachute, kin ball;
- Intervention de l'uGSEL pour la trottinette pour les élèves de GS / CP / CE.

Une école qui trie

Récupération des cartouches vides, des piles.
Des containers sont à votre disposition à l'école pour récupérer les cartouches d'imprimantes, les piles.
Vous pouvez transmettre ceci par l'intermédiaire des enfants ou les apporter directement à l'école.

OGEC

L'OGEC, responsable de l'entretien des bâtiments et des travaux de maintenance est aussi employeur du personnel non enseignant.

Travaillant en étroite collaboration avec l'AEP, Association Propriétaire des Bâtiments, l'OGEC organise régulièrement de petits travaux (balayage de cour, désherbage, petits travaux dans les classes, ...).

Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement à l'évolution de l'école, d'en préparer son avenir, sont invités à les rejoindre.

Les projets concernant l'entretien et la gestion des bâtiments durant l'année 2017-2018 sont les suivants :

- Agrandissement de l'école : nouvelle salle de classe maternelle et agrandissement de la salle de sieste.
- Divers travaux d'entretien.

APEL

L'APEL, Association des Parents d'élèves, participe financièrement aux différentes activités proposées par l'école. Elle peut également apporter ponctuellement un soutien financier aux familles, dans le cadre des activités scolaires.

L'APEL organise régulièrement des manifestations : *vente de chocolats, vente de muguet, récupération du papier, ...*

Toutes ces manifestations sont aussi l'occasion de se retrouver dans une ambiance très conviviale.

Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement aux manifestations de l'école sont invités à les rejoindre : ils seront accueillis avec joie.

Activités liées au caractère propre de l'école

- Célébrations au fil du calendrier liturgique.
- Action de solidarité :
 - Les « gazelles », course pour tous les élèves autour du terrain de sport le 19 décembre.
 - *Rêves de clowns* : lien avec association pour les enfants malades à l'hôpital.
- L'école fonctionne sur 4 jours par semaine.
- Initiation informatique et diplôme B2I à différents groupes.

IMPORTANT

Les **inscriptions pour la rentrée 2018** se feront à compter du mois de Janvier.

Les enfants peuvent d'ores et déjà être inscrits en maternelle. Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

Vous pouvez contacter Mme Victoire DENIGOT, Chef d'établissement au 02 97 67 00 73

Afin de financer tous ses projets, l'OGEC et l'APEL organisent tout au long de l'année différentes manifestations :

Samedi 13 janvier

Fest Noz

Samedi 14 avril

Marché de printemps et couscous à emporter.

1^{er} mai

Vente de muguet

Dimanche 6 mai : Rando

Vendredi 25 mai : Portes ouvertes avec l'exposition des travaux de mosaïque et inauguration des panneaux muraux !

Dimanche 24 juin

Fête de l'école
Opérations récup'papiers

VENEZ NOMBREUX !!!



Rentrée

Début septembre les footballeurs en herbe reprenaient le chemin des terrains lors d'un après-midi d'accueil au stade municipal.

65 joueurs sont accueillis le mercredi après-midi par leurs éducateurs :

- **U6 U7** : 14h00 - 15h00
- **U8 U9** : 14h00 - 16h00 dirigés par Fabien CHATEL, Laurent JAN et Joel DAVID le mercredi, se rajoute David DUBOT LECOINTE, Fabrice LE GAL, Frédéric DAVID pour l'encadrement du samedi.
- **U10 U11** : 17h30 - 19h dirigés par Aurélien LECUYER
- **U12 U13** : 17h30 - 19h le mardi, dirigés par Sébastien MASSON



La catégorie U6 U7 a vraiment pour but de découvrir la pratique du football, donc pas de classement, ils se retrouvent le samedi sous forme de plateau à base de jeux ludiques et matchs de 10mn.

Les U8 U9 jouent à 5 contre 5 sur un quart de terrain, ils se rencontrent sous le nom de rassemblement de 6 équipes différentes.

À cet âge, certains laissent déjà entrevoir des qualités et un caractère bien définis.

Les catégories U11 et U13 évoluent à 8 contre 8, ils commencent la saison par 3 journées de brassage, qui permet par la suite d'équilibrer les groupes pour le championnat, ils sont aussi inscrits à plusieurs coupes et challenges ainsi que des tournois foot salle.

L'intégration du club dans le groupement du Pays De Muzillac est une réussite, puisque, sous la responsabilité de Vincent Le Bot, 15 joueurs U15 s'entraînent et jouent sous le nom de ce groupement, ils s'entraînent donc 2 fois par semaine, le mercredi à Noyal Muzillac, le vendredi à Berric.

J'en profite pour remercier tous les dirigeants, éducateurs bénévoles qui prennent de leurs temps, (3 dirigeants sont en cours de formation).

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter
asbl.srib@orange.fr

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année .

Le bureau de l'ASBL
Stéphane TRIBALLIER

GYM DÉTENTE



Le sport " bat son plein " à l'Association Gym Berric-Lauzach

Quelques rappels sur les propositions 2017/2018 :

- Le mercredi de 16h à 17h au Cube à Lauzach : cours enfants 2 ans^{1/2} à 5 ans. Ils sont 16 inscrits et le groupe est donc complet !!
- Le mardi de 10h30 à 11h30 à Berric : cours adultes
- Le jeudi de 17h30 à 20h30 à Berric : cours ados/adultes

Il reste possible de vous joindre à nous pour votre bien-être !...

**Le bureau est à votre disposition pour tous renseignements
au 02 97 67 71 92 ou 02 97 67 77 37**

Mme RAUT, secrétaire

Basket-Ball EBBL

L'Elan Basket Berric Lauzach est né en 2005 et compte aujourd'hui parmi les clubs les plus importants et les plus dynamiques du Morbihan grâce à l'investissement de chacun.

En cette saison 2017-2018, nous comptons 150 licenciés répartis de la catégorie baby-basket à la catégorie séniors.

Que vous recherchiez le basket en détente ou en compétition, l'EBBL aura plaisir à vous accueillir prochainement.

L'Elan Basket Berric Lauzach vous invite à venir découvrir ses nombreux talents, notamment l'équipe U13 féminine invaincue jusqu'ici, ou alors l'équipe U15 championne du Morbihan en 2017.

Le tableau d'affichage numérique situé en face de la boulangerie vous indiquera les événements majeurs du club, comme la traditionnelle soirée tartiflette le 17 février au Verger ou encore les matchs des équipes séniors féminines (Pré-région) et séniors masculines (finaliste de la coupe du Morbihan).

Nos priorités sont les plaisir et la convivialité, vous pouvez nous suivre sur www.elan-basket-berric-lauzach.fr



Séniors Masculin



Séniors Féminin



U 13 Filles

Berric Sport Nature

INFORMATIONS

Inscriptions:
www.trail-berric.fr
 - Courrier: Sophie Cadot: clos Victor 56230 Berric
 - Fin des inscriptions par courrier le Mardi 3 Avril.
 - Majoration de 2€ pour les inscriptions du jour même.

Les Mini-Trails:
 - Départ 13h40 pour les Eveil Athlétiques/Pousins.
 - 14h10 pour Benjamin et Minimes.
 - Inscription uniquement sur place, 1€ reversé aux associations soutenu.

Soirée d'après la Verda:
 - Menu visible sur www.trail-berric.fr
 - 13€ adulte et 6€ enfant
 - Courrier: Emeline Hellard: 24 rue du clos er lann 56230 Berric
 06-68-50-10-45
 - Inscriptions validées lors de la réception du paiement

Rejoignez nous sur Facebook [verda trail de berric](https://www.facebook.com/verda-trail-de-berric)
 Pour contacter nos organisateurs: contact@trail-berric.fr

Une saison hors du commun !!!

Depuis sa création en septembre 2012, le Berric Kin Ball ne cesse d'évoluer. Pour cette saison, le club a doublé ses effectifs et compte aujourd'hui 50 licenciés séniors et juniors ! Le club est d'ailleurs le plus gros club de junior de moins de 13 ans au niveau national alors que l'ouverture des cours aux juniors n'a démarré qu'en janvier 2016 !

Le 5 mars 2017, Le Berric Kin Ball a accueilli la 10^{ème} journée du Championnat de France qui a remporté un vif succès. Malgré le temps maussade et pluvieux de ce dimanche de mars, 400 spectateurs ont assisté tout au long de la journée pour soutenir les équipes du Berric Kin Ball ! Grâce aux bénéfices de cette journée, le Berric Kin-Ball offrira le 24 juin prochain un après-midi de détente à ses membres, ses sponsors et bienfaiteurs pour clore la saison.

Le Kin Ball est au niveau régional un sport en développement. Le BKB ne laisse pas sa place dans cette évolution tant au niveau régional que national et même mondial ! En effet, 2 membres du BKB sont partis au Japon en octobre 2017, Jérémy LE TALLEC

Lucien RAULT, sélectionné en équipe de France pour disputer la coupe du monde !

L'équipe féminine n'est pas en reste et termine en 2^{ème} place. D'ailleurs si vous êtes intéressées mesdames, le BKB recrute des joueuses pour la saison prochaine ! Si vous aimez le fair-play et l'esprit d'équipe, ce sport est fait pour vous !!!

Pour les équipes masculines, Berric 1 a atteint son objectif en maintenant sa place en D1 et Berric 2 finit sur le podium !

Cette saison a été riche en émotions et en rebondissements, mais au programme de la saison prochaine, toujours du fair-play, toujours de l'esprit d'équipe, toujours l'envie de gagner et encore plus de victoires, plus de bonheur et plus de joueurs !!! Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous :

Entraînements pour les enfants le lundi de 18h15 à 19h30 à partir de 8 ans et pour les adultes de 19h45 à 22h.

Période d'initiation gratuite jusqu'à fin juin, venez-nous voir !!!

Tél : 06.14.99.64.79 / Mail : berric.kinball@gmail.com

Site web : www.berric.kin-ball.sitew.com / Sur facebook : www.facebook.com/BerricKinBall



Coupe du monde 2017

Le Berric Kin Ball a retrouvé ses joueurs, Lucien RAULT et Jérémy LE TALLEC, partis au Japon pour disputer la coupe du Monde de Kin-Ball® qui se déroulait jusqu'au 5 novembre. 11 pays étaient présents. L'équipe de France masculine dont le Berricois Lucien RAULT joue en tant que "rapproché" ramène une cinquième place.

Quant à l'équipe de France féminine elle termine sur le podium avec une belle troisième place !



Team Canicross 56

Déjà le bilan de fin d'année pour la Team Canicross 56.

Après de nombreuses compétitions, des sorties loisirs dans tout le sud Morbihan, le Trophée Fédéral France à Limoges est venu ponctuer cette 3^{ème} saison pour le club.

Le club s'est illustré sur toutes les compétitions majeures du grand ouest de la France avec de nombreux podiums féminins, masculins et avec de très belles places au Championnat Français du "Chien d'Or" de notre Fédération la FSLC : Top 15 féminins et masculins sur 350 binômes dans leurs catégories .

Cette année également, deux binômes s'étaient lancés à l'assaut de la plus grande compétition de canicross, le Trophée des Montagnes, 25 nations, 10 étapes, 9 jours de courses dans les alpes, 60 km pour 3500m de dénivelé positif. Une expérience qui a renforcé la complicité entre les chiens et leurs maîtres.

Nous rappelons que ce sport, considéré extrême par la vitesse

et la synergie d'avoir son chien relié à soi, procure des sensations incroyables et un lien inconditionnel avec son animal qui passe en quelques secondes d'un animal de compagnie à un chien de compétition, uni dans un effort commun qu'est la course à pied type "trail" sur des distances comprises entre 3 et 8 km.

Les races de chien vont du jack russel, au huskie, braque, border...

Le club bien structuré, grandit, apprend et suscite la curiosité encore aujourd'hui du grand public amusé, étonné d'abord puis sidéré par la beauté de ce sport.

Le club teamcanicross 56 est connu de par son dynamisme et le déploiement de ses membres lors des grands moments importants du canicross français.

De l'engouement se crée ; des nouvelles recrues arrivent, certains membres qui expérimentaient ce sport ont goûté à la compétition, d'autres progressent à vitesse grand "V" et la jeune génération n'est pas en reste.

Bref, la Team Canicross56 qui se

veut aussi familiale que sportive tient toutes ses promesses.

L'assemblée générale a eu lieu le 5 novembre et a permis d'élire le nouveau bureau et parler des nombreux projets 2018 ; parmi ceux-ci, des formations et portes ouvertes sont prévues sur la commune de Berric afin de faire découvrir au plus grand nombre cette discipline

D'autre part, le club organisera une nouvelle fois, le 10 juin prochain à Camors sa prochaine compétition comptant au championnat de FRANCE et qualificative pour les championnats du Monde en Pologne.

Merci à nos soutiens, sponsors dont "La Croquetterie" de Vannes, "Endurance shop" Vannes, "Vélo Oxygène" et "Honda" Vannes qui nous suivent de plus en plus nombreux.

N'hésitez pas à nous contacter, nous suivre, tester !

Meilleurs Vœux à tous les Berricois et Berricoises.

Canicrossement, l'équipe

Pour tout renseignements : secretariat.teamcanicross56@gmail.com

<https://www.facebook.com/teamcanicross56>

<http://teamcanicross56.wixsite.com/teamcanicross56>



Saison 2017-2018

Cette saison 2017-2018, comporte 3 activités : **La Danse Modern Jazz – la Zumba – le Théâtre.**

Elsa Montembault est venu se joindre à nous en tant que bénévole pour le Théâtre ainsi qu'au sein du secrétariat.

La section Théâtre

La saison de théâtre 2016-2017 a permis à près de 75 élèves d'apprendre à s'exprimer et à se mouvoir sur scène.

Un week-end du mois de Mai fût consacré au théâtre, plus de 200 spectateurs sont venus voir nos jeunes, de 3 ans à 17 ans, s'exprimer après une année de travail fait dans la bonne humeur

En première partie du spectacle de Danse, Shana et Raphaël de la section Théâtre ont présenté « *Je m'occupe du Barbecue* », une pièce de pascal MARTIN. Nous avons été admiratifs de leur prestation et ils nous ont bien fait rigoler.

En 2017- 2018, Solène LE MONNIER fait travailler une 40^{aine} d'élève. Les plus petits n'ont pas pu reprendre car Solène ne pouvait pas assurer les cours.

Vous pouvez noter sur vos agendas, le week-end du 2 et 3 juin 2018, à la salle du Verger pour la représentation Théâtre.

Renseignements Théâtre
Solène LE MONNIER
06 87 90 84 07



La section Danse et Zumba

Les élèves d'Anne Laure vous ont présenté un spectacle sur le thème de « *Festy Danse* ».

Des danses qui sont sur le thème des grandes dates d'une année civile, comme la St valentin, Fête des Mères, Noël.... Ainsi que le groupe de Zumba, qui a fait une démo.

Nous avons été émus de voir les mamans danser avec leurs enfants, sur la danse de « La fête de Mamans », chacun y a mis de sa petite touche en inventant sa petite danse. Ce sont ces petits moments que ces enfants n'oublieront jamais.

Anne laure BOTHEREL accueille les enfants les lundi soirs sur 4 horaires différents en fonction de l'âge, à la salle de Danse au sein de la salle des sports de Berric.

Et la Zumba se pratique en fin de soirée de 20h30 à 21h30. Nous pouvons encore accueillir des enfants et des adultes en Zumba (à partir de 14 ans).

Environ 50 élèves participent à cette section cette saison.

Il reste de la place, venez nous rejoindre.

Venez voir les Danseurs
le Samedi 16 Juin 2018,
à la salle du Verger.

Les membres du foyer vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2018.

Renseignements Danse-Zumba
Emmanuelle LORANS
07 77 82 75 29

L'association des Amis de la Chapelle de Kercohan

Les membres de l'association souhaitent remercier tous les bénévoles en les invitant à la galette des rois qui aura lieu

le samedi 20 janvier 2018 à 15 heures à la salle du verger.

Nous comptons sur votre présence.

...Des nouvelles de La VACHE FOLLE

Le deuxième concert épicurien de l'association la Vache Folle s'est déroulé le 30 septembre dernier salle du Verger et a été une réussite.

Notre concept est simple : proposer des concerts de musiques actuelles à BERRIC, promouvoir les artistes locaux, tout en vous permettant de profiter de produits gourmands, eux aussi locaux.

Nous souhaitons aussi mettre en lumière des artistes locaux en leur permettant d'exposer leurs œuvres dans le hall de la salle. Cette année, nous avons eu la chance de voir exposer Fabien LE GUERN de Quantième photographie, accompagné de Mary E. déjà présents l'année dernière comme photographes, ils nous ont gratifié de jolies photos !

Au niveau sonore, cette année, notre public a découvert LES PICKELS et les RACKHAM FRACASSE de Vannes ainsi que les Rennais de LYS. Nous n'avons pas été déçus par cette programmation musicale, les groupes ayant fourni de magnifiques prestations !!!!



Au niveau gourmand, nous vous avons proposé la fabuleuse charcuterie de Johnny (BERRIC), du fromage de la "Fromagerie d'Eugénie" à Languidic, des huîtres de Frédéric LE GAL (Le Tour du Parc), le vin de Julien BLANCHARD (sommelier à la carte Theix), la bière de la Bambelle (St Gravy).

Ici aussi, du local de qualité qui nous a permis de tous nous régaler !!!!

Pour l'année prochaine, nous « remettons le couvert ». La date est déjà fixée, et le concert se déroulera le **29 septembre**. Nous souhaitons garder le même concept, du live et un espace de restauration gourmande sur place, dans la salle.

Cette année, nous souhaitons ouvrir notre association et mettons en place différentes commissions dont le but sera de gérer au mieux le concert :

Commission sponsors / Commission artisans locaux / Commission décors / Commission artistique / Commissions bénévoles

Nous sommes ouverts à vos propositions et attendons avec impatience et envie toutes les bonnes volontés !

Pour nous contacter :

06.70.744.355

associationlavachefolle@orange.fr

Krollerion

Notre association de danses bretonnes Krollerion Lozac'h Berrig a ouvert sa saison 2017-2018 le 12 septembre 2017 pour les pratiquants du mardi soir et les 13 et 14 septembre pour ceux des mercredi et jeudi matin.

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue le 10 octobre 2016 à Lauzach.

Les séances du mardi (20h30 – 22h30) sont animées par Eliane Ryo, celles du mercredi et du jeudi (10h00 – 11h30) par Elisabeth Chollet, et toutes ont lieu dans la salle culturelle Le Cube de Lauzach.

Une cotisation unique de 70 € permet de participer à un ou deux ateliers.

Nous avons actuellement enregistré environ 70 adhérents (dont 19 hommes) et constatons une participation moyenne de 17 danseurs le mardi soir, d'environ 25 le mercredi matin, et d'un peu plus de 27 le jeudi matin. Nos effectifs enregistrent une baisse de près de 20 % par rapport à la saison dernière.

Le fest deiz annuel se déroulera le **4 février 2018** à la salle culturelle Le Verger de Berric.

Tous ceux et celles qui ont envie de s'initier ou de pratiquer dans la convivialité des danses bretonnes principalement, mais aussi d'autres danses régionales, sont les bienvenus.



Pour tout contact :

Rémi TEMPLIER

remi.templier@orange.fr

06 07 23 70 09



C'est à LAUZACH que PAUSE-COMEDIE jouera en 2018 la dernière pièce de Vivien Lheraux :

« À quelle heure, on ment »

Cette pièce en trois actes met en scène des gens de théâtre qui peinent à monter leur spectacle.

Ils ne sont pas prêts et rien ne se passe comme prévu : Sandra est témoin d'un cambriolage, Arthur est victime d'une arnaque, Jacques déprime et la police débarque ! Commence alors une enquête qui va déclencher une succession de mensonges, quiproquos, délires, rebondissements...

Une comédie désopilante, complètement déjantée... qui promet de belles soirées.

Après cinq mois d'intenses répétitions, conjuguant jeu et mise en scène, sous l'œil de Véronique, présidente et Sophie, qui comble les trous de mémoire, Françoise, Jean-Claude, Jean-François, Pascal, Mathilde, Solène, Nolwenn et Mélanie auront plaisir de jouer pour vous :

à la salle Le Cube, à LAUZACH

vendredi 26, samedi 27 janvier 2018 à 20h30
dimanche 28 janvier à 15h
vendredi 2, samedi 3 février 2018 à 20h30
dimanche 4 février à 15h



Les enfants des écoles de Berric et Lauzach ne joueront pas en première partie mais, comme par le passé, une rétribution sur la prévente des billets, assurée par leur intermédiaire, sera versée aux écoles.

Les Amis de la Lune Verte



Bonjour à tous,
 L'association Les Amis de la Lune Verte a organisé une soirée poulet basquaise animée par un DJ le 18 novembre dernier.

Celle-ci a remporté un franc succès puisque plus de 300 repas ont été servis.

Petits et grands ont tous profité d'un bon repas et d'un dancefloor enflammé dans une ambiance de folie !!!

Nous vous remercions pour votre forte participation qui nous motive à poursuivre ainsi les années suivantes.

Nous remercions également tous les bénévoles qui ont œuvré à la préparation en amont et le jour de cette manifestation, ainsi que notre chef et DJ.

Les manifestations ne s'arrêtent pas là, voici le programme des suivantes :

25 mars 2018 : Chasse aux œufs

10 juin 2018 : Jeu de piste

Nous vous attendons nombreux.

En parallèle, nous vous invitons dès à présent à nous suivre sur notre page facebook :

www.facebook.com/lesamisdelaluneverte/



Les Jonquilles

Septembre

Voyage en Côtes d'Armor avec les visites de l'Île de Bréhat, Paimpol, le site de Plougrescant et la fameuse "petite maison entre les rochers", Tréguier, la Vallée du Trieux et l'Abbaye de Beauport. Sans oublier un diner avec soirée dansante avec un animateur/ chanteur Trois jours de pur bonheur !!!!



Octobre

Déjeuner-spectacle et dansant à la Porte du Golfe à Muzillac à l'occasion de la "Fête de la Bière" en compagnie d'une troupe folklorique venue de la Vallée du Ziller, au coeur du Tyrol Autrichien. Un après-midi follement enthousiasmant aux rythmes des cadences Bavaroises



Novembre

Réunion mensuelle avec un Loto.
Pas de voiture ni d'argent à gagner, tout simplement passer un bon moment ensemble.



Décembre

Bal le 3 décembre avec l'Orchestre "LE GOUDIVÈZE".
Repas de Noël le 6 décembre.



Janvier

Rendez-vous en janvier pour la Galette des Rois !!!
Adhésion annuelle payable en Janvier.

Les Amis de St Jacques de Compostelle

Depuis quelques années déjà des pèlerins venant du Finistère allant vers St Jacques de Compostelle passent à pied sur votre commune.

Leur préoccupation quotidienne est de trouver un Gîte pour la nuit à prix peu élevé.

Aussi si vous disposez d'une chambre et que vous souhaitez accueillir un pèlerin de temps en temps. Vous pouvez prendre contact avec l'Association pour savoir comment procéder.

Il vous suffit d'envoyer un message à l'adresse suivante : « morbihan@compostelle-bretagne.fr »
ou contacter **Marie FLORE COLLAS** au **06 81 77 99 10**

Nous vous en remercions.



BERRIC / MÜNSTER-SARMSHEIM

La charte de jumelage, signée par les maires des deux communes le 24 mai 2003, précise les buts de l'association :

- *maintenir des liens permanents entre Berric et Münster-Sarmsheim*
- *favoriser en tous domaines les échanges entre habitants pour développer, par une meilleure compréhension, le sentiment de la fraternité européenne.*

Ce sont là les missions qui ont été attribuées au comité de jumelage par les autorités de notre commune. L'objectif premier est donc de favoriser les rencontres entre habitants de Münster-Sarmsheim et de Berric.

Pour ce faire, les membres du Comité de Jumelage ne ménagent pas leur peine !

Outre la réception - lors du week-end de l'Ascension 2017 - de nos amis avec la découverte de la Presqu'île de Rhuys et du château de Suscinio, nous avons organisé récemment une activité d'envergure : le LOTO du 11 novembre.

Les bénéfices réalisés nous permettront d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Car l'avenir du comité de jumelage est riche de projets.

L'année 2018 sera tout aussi active.

Nous rendrons visite à nos amis de Münster-Sarmsheim pendant le long week-end du Jeudi de l'Ascension (du 10 au 13 mai).

Les membres du bureau se penchent déjà sur les différentes activités que nous mettrons en place, notamment les petits sketches en allemand que nous présenterons lors de notre séjour. Adultes et enfants vont commencer dans quelques jours les répétitions.

Mais tout ceci ne peut se dérouler sans une bonne organisation et sans une aide efficace des habitants de notre commune. Nous avons pour habitude de dire que ce ne sont pas les membres du comité qui sont jumelés mais bien l'ensemble de la population, comme le stipule la charte du jumelage citée plus haut.

Aussi nous vous convions tous
à l'**Assemblée Générale du Comité de Jumelage**
qui se déroulera le

Vendredi 19 janvier à 20h15
salle de la Poste



Et si toi aussi tu venais avec nous en Allemagne ?

Adhère au Comité et réserve les dates :
du 10 au 13 mai 2018 !
(renseignements au 02 97 67 03 92)

Besoin d'informations sur le logement, de conseils pour choisir le meilleur mode d'énergie et d'astuces pour l'économiser ?

L'ADIL et l'espace INFO ENERGIE vous reçoivent gratuitement sur rendez-vous pour vous donner des conseils neutres.

ADIL (sur RV au 02 97 47 02 30) :
2^{ème} vendredi de chaque mois 9h30-12h

Espace INFO ÉNERGIE (sur RV au 02 97 26 25 25) :
2^{ème} vendredi de chaque mois 9h30-12h

Des problèmes de voisinage, litiges de co-propriété, de consommation ?

Le conciliateur de justice est à votre disposition sur rendez-vous pour vous aider à résoudre à l'amiable les litiges de la vie quotidienne.

CONCILIATEUR de justice (sur RV au 02 97 67 71 84) :
1^{er} lundi et 3^{ème} vendredi 9h-12h / 14h-17h

Communiquer vos événements

Annoncez gratuitement vos animations !



RocheFort-en-Terre Tourisme
Pays de Questembert

Mise à jour du 27/10/2017

Aux organisateurs d'animations sur le Pays de Questembert

Vous souhaitez communiquer gratuitement
sur vos événements ?

L'Office de Tourisme met à votre disposition un [formulaire en ligne](#) utilisable toute l'année. C'est simple et gratuit !
Il suffit de saisir le lien ci-dessous dans la barre d'adresse :

bit.ly/collecte-animations



Puis remplissez le formulaire (titre de l'animation, descriptif, date, tarif...) :

Animations du Pays de Questembert

Titre *

Maximum autorisé : 60 caractères. Actuellement utilisé : 0 caractères.

Catégorie *

<input type="radio"/> Animation locale	<input type="radio"/> Nature et détente
<input type="radio"/> Manifestation commerciale	<input type="radio"/> Religieuse
<input type="radio"/> Manifestation Culturelle	<input type="radio"/> Fête et Tradition
<input type="radio"/> Musique	<input type="radio"/> Manifestation sportive

Vos animations seront relayées sur :

- nos agendas des animations
- le site internet de l'Office de Tourisme www.rocchefortenterre-tourisme.bzh
- les sets de table à destination des restaurants (animations estivales et décembre)
- les écrans TV dans nos bureaux d'accueil de Questembert et RocheFort-en-Terre
- le site du Comité Départemental du Tourisme www.morbihan.com

Notes :

- seules les animations se déroulant sur l'une des 13 communes du Pays de Questembert seront prises en compte (Beric - Caden - Larré - Lauzach - La Vraie-Croix - Le Cours - Limerzel - Malansac - Molac - Pluhertin - Questembert - RocheFort-en-Terre - Saint-Gravé)
- l'Office de Tourisme se réserve le droit d'accepter ou non les demandes de diffusion sur ses supports de communication et ceux de ses partenaires.

- important : à partir de janvier 2018, les animations relayées par l'Office de Tourisme (site internet, agendas des festivités, set de table, écrans TV...) devront obligatoirement être saisies en utilisant le formulaire en ligne indiqué ci-dessus.

Besoin d'aide ? Contactez-nous

02 97 26 56 00 et info@rocchefortenterre-tourisme.bzh

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, incolore et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes la coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 Arrêter si possible les appareils à combustion.
- 3 Évacuer au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 Appeler les secours :
 112 : Numéro unique d'urgence européen
 18 : Sapeurs Pompiers
 15 : Samu
- 5 Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi.

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramassage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaudières principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittences uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi de fabricant, en particulier les utilisations prescrites en lieux fermés (barbecues, poêles...)).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment).

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr



PANIQUE À BORD ! JE N'SAIS PAS COMMENT FAIRE !

Plusieurs personnes s'inquiètent devant l'avenir de nos relations avec les diverses administrations... Depuis quelques mois de multiples démarches qui se faisaient au guichet sont détournées sur des sites internet...

Mais que faire si l'on n'a pas Internet chez soi ou si l'on ne sait comment faire ?

Le club informatique a été sollicité à plusieurs reprises : déclaration de ressources en vue des impôts, changement de carte grise, etc... sans compter les achats à faire sur le Net (précautions, quels sites ?).

Pour mettre **ÉVENTUELLEMENT** en place une **approche rapide** sur ces sujets et apporter une aide si cela est nécessaire, nous voudrions savoir :

1. Combien de personnes seraient intéressées par ces questions.
2. Combien de temps ces personnes pourraient consacrer à ces « formations rapides ».
3. Les plages horaires qui seraient les mieux adaptées.
4. Enfin faire une formation en petit groupe d'une dizaine de personnes est-ce envisageable ?

**Vous seriez intéressé (e) ?**

Prenez contact

avec **Bernard BARRÉ** au **02 97 61 19 61**

(heure des repas)

merci de ne pas laisser de message sur le répondeur

Vous seriez prêt à aider en ce domaine ?

Merci de prendre contact avec la même personne.

Espace Info Énergie



L'Espace Info Énergie accompagne gratuitement et objectivement les particuliers sur la thématique de l'énergie dans l'habitat. Porté par le Pays de Vannes, il est financé par l'ADEME et le conseil régional de Bretagne pour apporter des conseils en rénovation ou en construction.

Une permanence décentralisée du service a été mise en place dans les locaux de la communauté de communes Questembert Communauté à partir de septembre (le 2^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h).

Pour communiquer sur cette permanence et sensibiliser vos administrés aux thématiques énergétiques dans leur logement nous vous proposons un article mensuel pour insertion dans votre bulletin municipal, votre site internet ou tout autre outil de communication à votre disposition.

**Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à me contacter
par téléphone au 02 97 26 25 25 ou par mail à infoenergie@pays-vannes.fr**

Groupe Néo 56, acteur de l'emploi local

**Un lieu de proximité
au plus proche des besoins**

Le Groupe Néo 56, via Néo Emplois, est un acteur important de l'emploi local à Questembert en relation avec différents partenaires (collectivités, acteurs de l'emploi).

Bénédicte GUIHARD, conseillère emploi, reçoit les habitants de Questembert et alentours sur rendez-vous pour les accompagner dans la construction de leur projet professionnel et dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Grâce à une connaissance pointue du territoire et des entreprises, Néo Emplois leur propose des missions de travail ponctuelles ou régulières rémunérées dans des secteurs variés (hôtellerie/restauration, secrétariat, BTP, services à la personne...).

Bénédicte GUIHARD est ainsi l'intermédiaire privilégié entre les demandes des chercheurs d'emploi et les besoins en recrutement des employeurs locaux (entreprises, particuliers, associations et collectivités locales) pour favoriser l'emploi durable sur le territoire.

**Bénédicte GUIHARD au 02 97 26 02 31
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
16 avenue de la gare 56230 Questembert
benedicte.guihard@neo56.org - www.neo56.org**



Néo Mobilité

Le groupe Néo56, aide les demandeurs d'emploi avec **Néo Mobilité** !

Vous avez besoin d'une voiture pour accéder à un emploi, à une formation ou un entretien d'embauche ?

Néo Mobilité vous loue une voiture quelle que soit votre âge pour **5€/jour**.

Tout compris hors carburant.

**Pour plus d'informations
contactez kévin LACOT
au 07 71 75 15 70**

Point Accueil Écoute Jeunes



Le Point Accueil Écoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques.
- Aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants

Pour prendre contact
avec la coordinatrice du PAEJ :
06 48 60 62 40
contact@paej-paysdevannes.fr

Le PAEJ vous accueille à **Questembert, le mercredi de 16h à 18h**, dans les **locaux du CCAS**, Place du Général de Gaulle.

D'autres accueils existent à Vannes, Grand-Champ, Elven, Malansac.

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

Salon "Arc-en-Ciel"

Depuis le 1^{er} septembre, une esthéticienne s'est installée à Berric, au salon de coiffure Arc-en-Ciel.

Du soin visage aux soins corps, en passant par les épilations, le modelage détente, la réflexologie plantaire, la beauté des mains et des pieds, les forfaits « belle pour mon mariage », le maquillage...



Véronique vous accueille dans une ambiance zen et conviviale :
Mardi, jeudi, vendredi et samedi toute la journée de 9h à 19h
Uniquement sur rendez-vous au : 06-62-34-05-04

Première guerre Mondiale Le sacrifice des six frères RUELLAN

L'histoire de cette famille est hors norme en tous points.

Les Ruellan, installés à Paramé près de Saint-Malo, ont eu dix-huit enfants. Cinq d'entre eux sont morts en bas âge. Il en reste treize, dix garçons et trois filles. Le père Jules est armateur, spécialisé dans le commerce des toiles. La mère, Marguerite, descend des Denoix de Saint-Marc, une grande famille Bordelaise. Notables, ils habitent une très belle propriété, entourés de personnel.

Habités d'une grande foi patriotique et aussi religieuse

Quand le conflit éclate, les enfants ont entre 21 et 42 ans. Certains sont déjà pères, d'autres encore célibataires. André vit en Uruguay, Stanislas aux Etats-Unis, Julius lui, est prêtre. Les plus jeunes effectuent leur service militaire.

Mais aucun n'hésite : tous rejoignent les régiments où ils sont inscrits. Même les filles s'engagent, à leur façon : deux se mettent au service des hôpitaux de Saint-Malo, l'autre s'occupe de ses neveux.



Les Frères RUELLAN

Les combats de cette guerre cruelle, vont décimer cette fratrie

1. **Bernard**, 27 ans, adjudant-chef au 3^{ème} des zouaves. Tué le 17 fév.1915 d'une balle en plein cœur.
2. **André**, 30 ans, sergent au 7^{ème} RI tué le 16 mai 1915 à la tête de sa section en menant la charge.
3. **Henri**, 24 ans, brigadier 7^{ème} d'artil. Tué le 17 fév.1916 enseveli dans un bombardement.
4. **Louis**, 38 ans, capitaine au 308^{ème} inf. tué le 22 nov 1916 citation légion d'honneur.
5. **Jean**, 28 ans, lieutenant aux 23^{ème} chasseurs alpins, tué le 31 mai 1918 d'une balle en plein front.
6. **Julius**, 45 ans, prêtre d'abord aumônier il rejoint le 22^{ème} bataillon de chasseurs alpins où il gagna le grade de capitaine tué le 1^{er} octobre 1918 d'un éclat d'obus à la tête.

Xavier lieutenant du 223^{ème} d'artillerie, gazé par les allemands le 1^{er} mars 1918 décède de ses blessures le 8 janv 1930 après des années de douleurs.

Louis est le seul des frères tombés qui aura fait souche. Sa situation de famille nombreuse (6 enfants) pouvait l'exempter de la guerre, dispense qu'il rejeta avec mépris.

Une famille de militaires qui va perdurer, un petit neveu, Hélié Denoix de Saint Marc, lors de la seconde guerre mondiale, entra à 19 ans dans la résistance, dénoncé il est déporté : 2 ans de camps de concentrations, puis l'Indochine et l'Algérie (commandant du 1^{er} REP).

C'est la seule famille en France à avoir 6 enfants morts pour la France dans ce conflit. Quelques fratries en compte cinq. Plus près de nous citons : les quatre frères CRÉACH et les quatre frères CRAPEL de Vannes.

Bernard LE GLUDIC
extraits la revue BRETONS & Divers.

Rénovation du Monument aux Morts

Le monument aux morts de la commune, a été érigé pour la première fois près de l'église en mai 1923 (94 ans et 6 mois).

Il est en granit de Plumelec, les plaques d'origine étaient en granit Belge. Les noms des soldats inscrits sur trois faces.

À la suite du transfert du cimetière, le monument est posé en 1948 dans un demi-cercle face à la route.

Pour des raisons de sécurité il est à nouveau déplacé en son lieu actuel par la première municipalité d'André, débuts des années 90.

Le temps faisant son œuvre, les plaques se dégradent. Les noms ont été repeints plusieurs fois par Marcel LAFFÉACH bénévolement ce qui lui a pris beaucoup de temps mais cela n'a pas tenu dans la durée, avec le granit en mauvais état. Le monument avait triste mine, il faut le reconnaître.

Pour le centenaire des quatre années de la première guerre mondiale, le moment était venu d'entreprendre une bonne rénovation.

Le souvenir français en a parlé au maire de la commune, bien conscient de cette situation. Trois devis ont été présentés. Le dossier, fut suivi par Marcelle LE PENRU première adjointe. Le conseil municipal, lors d'une de ses séances, a donné son accord à l'unanimité et retenue l'entreprise Bertin, de Pipriac.

Les nouvelles plaques ont été posées quatre jours avant le 11, auparavant Joël LE BARILLEC et Bernard TOUZÉ ont démonté les anciennes plaques et nettoyé le monument, et aussi aidé à la pose. Maintenant, il y a trois plaques en pierre noire du Zimbabwe (un granit lisse et dur) les noms des soldats (54 victimes) sont gravés sur deux faces la plaque arrière est supprimée. Ceci rend tous les noms plus visibles. Merci aux personnes, adultes et enfants qui ont assistés à la cérémonie du 11 novembre.

Rendez-vous est pris pour le 11 novembre 2018 : centenaire de l'armistice qui mit fin au premier conflit mondial.



Fête des voisins



Fête des voisins au Clos er Lann

La 10^{ème} édition de la fête des voisins au Clos er Lann, a eu lieu au printemps dernier.

Apéritif préparé par les résidents puis repas sous chapiteau.

Le reste de l'après-midi : jeux pour les adultes et les plus jeunes, lesquels nombreux, se dispersent dans la verdure.

La journée se prolonge dans la bonne humeur « Dans le verger de Bernard, l'important c'est de ne pas tomber dans les pommes »

Rendez-vous au printemps prochain.

Infos pratiques



Travaux bruyants

Afin de ne pas gêner le voisinage, des horaires sont à respecter.

La réglementation relative aux travaux bruyants effectués par des particuliers est fixée par un arrêté préfectoral du 10 juillet 2014.

Cet arrêté précise que : « *les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.*

À cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00** ».

En dehors de ces horaires, tout contrevenant s'expose à une amende.

Ces mesures s'appliquent seulement aux particuliers.

Les professionnels, quant à eux, doivent cesser tous travaux bruyants entre 20h00 et 07h00 les jours ouvrables, ainsi que les dimanches et jours fériés toute la journée (sauf autorisation spécifique).

Élagage des haies

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être périodiquement et correctement élaguées :

- d'une part, pour ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs,
- d'autre part, pour des raisons évidentes de sécurité routière.

Une haie qui déborde sur la voie publique peut, en effet, masquer des panneaux de signalisation ou réduire la visibilité à proximité des carrefours et provoquer de ce fait de graves accidents.



Brûlage des déchets de jardin

Le brûlage à l'air libre des déchets verts du jardin est strictement interdit en milieu urbain en application d'une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 qui met en avant les risques de propagation d'incendie, la gêne occasionnée par cette pratique (mauvaises odeurs, fumées) et les nuisances qu'elle provoque (pollution de l'air par des particules qui peuvent être dangereuses pour la santé, notamment celle des personnes les plus fragiles).

En conséquence, il est demandé, lors des travaux de jardinage, de veiller à éliminer ses déchets verts (tontes de pelouse, branchages, tailles de haie...) par des méthodes respectueuses de l'environnement telles que le compostage (Questembert Communauté peut en mettre à disposition) ou le dépôt à la végétrie (ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 17h00).

Divagation des chiens

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et notamment les chiens.

L'action de divaguer sera constituée lorsque tout chien n'est plus sur la surveillance de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel (hors chasse, etc.)

Tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une amende.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident.

Les chiens en divagation sur la voie publique sont conduits à la fourrière animale de Ploeren.



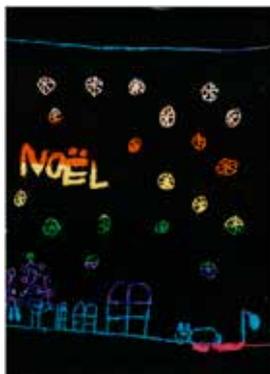
Concours de Dessins



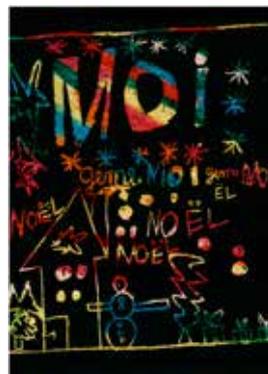
Eléa
CE1 / Lune Verte



Pâcome
MS / St Thuriau



Maeleen
CP / Lune Verte



Baptiste
CE2 / Lune Verte



Laura
CM1 / Lune Verte



Léa
CM2 / Lune Verte



Ryann
MS / Lune Verte



Azilys
MS / St Thuriau



Arthur
GS / Lune Verte



Elouan
CP / Lune Verte



Mahéra
CE2 / Lune Verte



Laurine
CM1 / St Thuriau



Romane
MS / St Thuriau



Hugo
CE1 / Lune Verte



Paléma
CM2 / St Thuriau





NOËL

